MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministre d'État
garde des Sceaux
ministre de la Justice

Paris, le 09 MAI 2025

Note
A l'attention des agents du Ministère de la Justice

Il y a un an, le 14 mai 2024, la République était frappée en plein cœur. Ce jour-là, à Incarville, deux de ses serviteurs, Fabrice MOELLO et Arnaud GARCIA, agents pénitentiaires, ont perdu la vie et trois autres ont été grièvement blessés dans l'exercice de leurs fonctions : Arnault CHAZAL, Damien LOUIS, Nicolas CROMBECQ, victimes d'une attaque d'une violence inouïe. Ce drame a bouleversé la communauté pénitentiaire, les personnels de la justice et au-delà, l'ensemble des Français.

Un an après, l'émotion est toujours vive. Le deuil demeure. La blessure est encore douloureuse. Mais notre devoir, à toutes et à tous, est de faire vivre la mémoire de ces héros. De ne jamais oublier ce qu'ils représentaient. De dire, haut et fort, que la République ne cède ni à la peur, ni à la violence, et qu'elle tient debout grâce à l'engagement exemplaire de ses personnels. Nous n'oublierons ni leurs noms, ni leur engagement, ni leur courage.

Vous, femmes et hommes, au service de la République, assumez chaque jour des missions exigeantes, parfois périlleuses, avec un sens du devoir exemplaire. Le souvenir de nos collègues disparus nous oblige : il nous appelle à la solidarité, à la vigilance et à l'unité.

Depuis ce drame, des mesures inédites ont été engagées pour renforcer votre sécurité. Mais nous savons que cela ne suffira jamais à effacer ces actes terribles que rien ne saura réparer. Ce que nous pouvons et devons faire, en revanche, c'est tout mettre en œuvre pour que cela ne se reproduise plus. C'est tout l'objet des changements radicaux que nous opérons ensemble.

Aujourd'hui, je souhaite que nous leur rendions, ensemble, un hommage solennel.

13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
Téléphone standard : 01 44 77 60 60
www.justice.gouv.fr

Ce 14 mai 2025, dans tous les établissements pénitentiaires, dans tous les services pénitentiaires d'insertion et de probation, dans toutes les juridictions dans tous les services de notre ministère, je vous invite à observer une minute de silence. C'est un hommage, c'est un engagement. C'est aussi un message que je veux vous adresser avec solennité et détermination : vous n'êtes pas seuls. La République dans son ensemble et les Français sont à vos côtés. Votre sécurité, votre dignité, votre mission sont au cœur de nos priorités.

Je tiens à saluer la résilience et le professionnalisme de l'ensemble des agents pénitentiaires, qui, malgré l'épreuve, ont continué d'assurer leurs missions avec détermination. Votre engagement force le respect. Vous êtes les piliers d'un service public souvent discret, parfois méconnu, mais fondamentalement essentiel.

En ce jour de commémoration, je vous adresse, au nom du Gouvernement, mon soutien indéfectible et ma profonde reconnaissance.

Avec tout mon respect,

Gérald DARMANIN